

FRÈRES DES HOMMES

Association déclarée loi du 1^{er} juillet 1901 Reconnue comme établissement d'utilité publique par Décret du 3 février 1988

> Siège social : 2 Rue de Savoie - 75006 PARIS

> > --00000--

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

12, avenue de l'Opéra • 75001 PARIS Tél. : 01 53 96 82 82 • Fax : 01 53 96 82 89 Aux membres adhérents de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association FRÈRES DES HOMMES tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATIONS DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations que nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment :

- sur la comptabilisation et le suivi en fonds dédiés des ressources affectées et non utilisées à la clôture de l'exercice provenant de ressources de partenaires et de ressources collectées auprès du public ;
- sur la présentation et l'évaluation des rubriques figurant dans le compte d'emploi annuel des ressources et particulièrement les emplois financés par la générosité publique.

Nos appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 24 mai 2017

Le commissaire aux comptes

SOFIDEM & Associés

Daniel BOSSER

COMPTES ANNUELS

en euros

FRERES DES HOMMES

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Bilan au 31/12/2016

2 Rue de Savoie 75006 PARIS

SIRET: 78428725200018 NAF: 9499Z

Bilan Actif

BILAN ACTIF	Du 0	1/01/2016 au 31/12/2	016	Au 31/12/2015	
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE		7			
Immobilisations incorporelles					
Frais d'élablissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	24 868 82	23 388 33	1 480 49	7 569 1	
Fonds commercial					
Autres					
Immobilisations en cours					
Avances					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions	670 060.81	490 722 53	179 338 28	193 785.1	
Installations techniques, matériel et outillages industriels					
Autres	288 041.58	222 019.30	66 022 28	83 784 8	
Immobilisations en cours		A-10-14-14-14-14-14-14-14-14-14-14-14-14-14-			
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (1)					
Participations					
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille					
Autres titres immobilisés	2 241,64	304 90	1 936 74	4 936.7	
Prêts	8 118.85		8 118 85	8 118 8	
Autres	2 165,26		2 165.26	2 165.2	
TOTALI	995 496.96	736 435.06	259 061.90	300 359.9	
Comptes de liaison	775 176.76	750 105100	237 001.70	340 33717	
TOTALII					
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours		ALEXANDER DE LA CONTRACTOR DE LA CONTRAC		200	
Matières premières, autres approvisionnements					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commande					
Créances (2)		COLUMN KINGS			
Usagers et comples rattachés					
Autres	705 726 19	33 000 00	672 726 19	554 747 2	
Valeurs mobilières de placement	175 331 26	33 000 00	and the same of th	170 174.4	
Instruments de Trésorerie	173 331 20		175 331 26	170 174.4	
Disponibilités	1 172 017 15		1 122 017 15	1 520 100 4	
	1 173 817 15		1 173 817.15	1 529 189 4	
Charges constatees d'avance (2)	21 897.10	*******	21 897 10	11 206.3	
TOTALIII	2 076 771.70	33 000.00	2 043 771.70	2 265 317.5	
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des emprunts V					
Ecarts de conversion actif VI					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	3 072 268.66	769 435.06	2 302 833.60	2 565 677.4	
(1) Dont à moins d'un an					
(2) Dont à plus d'un un				F. 1999 1-91	
ENGAGEMENT'S RECUS	# A		37 253	-	
- Acceptés par les organes statutairemen	compétents		401 242 84	F 10 T	
Legs net à réaliser - Autorisés par l'organisme de tutelle					



Bilan Passif

	FREE A SALES A CHARLE	Du 01/01/2016	
	BILAN PASSIF	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
FONDS PROPRES			
Fonds associatifs san	s droit de reprise		
Ecarts de réévaluatio	n		-
Réserves		330 157 30	330 157 30
Report à nouveau	The same of the sa	913 352.31	898 623 95
The state of the s	cice (excédent ou déficit)	4 639.86	14 728.36
AUTRES FONDS AS	SOCIATIFS		
	- Apports		
Fonds associatifs	- Legs et donations		
avec droit de reprise	- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluatio	n		
Subventions d'investi	ssement sur biens non renouvelables		
Provisions réglemen			
Droit des propriétaire			
****	TOTALI	1 248 149.47	1 243 509.61
Comptes de liaison			
	TOTALII		
PROVISIONS ET FO	NDS DEDIES		
	- Risques		
Provisions pour	- Charges	35 995.00	26 851.00
F 1 1111	- Subventions de fonctionnement	665 721.79	941 169.36
Fonds dédiés sur	- Autres ressources		
	TOTALIII	701 716.79	968 020.36
EMPRUNTS ET DETT	TES (1)		
Emprunts obligataire	S		
F	- Auprès des établissements de crédit (2)	167 925 19	178 569 41
Emprunts et dettes	- Financières diverses	1 900 00	1 900,00
Avances et acumptes	reçus sur commandes en cours		
	- Fournisseurs et comptes rattachés	62 031,90	52 242 36
Dettes :	Fiscales et sociales	118 617 48	119 928 41
	- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		2 492 77	1 507 31
Instruments de trésor	erie		
Produits constatés d'a	avance		
	TOTALIV	352 967.34	354 147.49
Ecart de conversion p	passif V		
¥	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 302 833,60	2 565 677.46
(1) Dont à moins d'un			The second secon
(1) Dont à plus d'un a	n		
	neaires courants et soldes créditeurs de banque	H-D2T -	
ENGAGEMENTS DO	DNNES		- 4
	- Acceptés par les organes statutairement compétents	-	
Legs net à réaliser	- Autorisés par l'organisme de tutelle	***	
Dons en nature resta	(Contemporary for content to the con		te CHIC



Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT		Au 31/12/2016		Au 31/12/2015
COMPTEDENESULIAI	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Vente de marchandises				
Production vendue - Biens				
- Services	6 750.00		6 750.00	6 750.00
Chiffre d'affaires Net	6 750.00		6 750.00	6 750.00
Production : - Stockée				
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation			671 082.84	583 225.13
Reprises sur provisions, amortissements,	dépréciations et transferts de c	narges	1 100 00	23 002,88
Cotisutions			3 158 00	3 615 00
Autres produits (hors cotisations)			1 082 151,24	1 162 500.85
		TOTALI	1 764 242.08	1 779 093.86
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres ap				
Variation de stock matières premières et	autres approvisionnements			
Autres achats et charges externes			498 903.19	629 481,50
Impôts, taxes et versements assimilés			39 776,54	38 464 70
Salaires et traitements			472 273.34	451 094.66
Charges sociales			220 427.79	201 675 65
10.000	s sur immobilisations		41 676 60	41 632 99
Dotations any	les immobilisations	AN 10 1 1 1		
- Dépréciations o	le l'actif circulant			
- Provisions			9 144,00	
Autres charges	n		747 816 49	666 275.11
		TOTALII	2 030 017.95	2 028 624.61
	RESULTATI	O'EXPLOITATION (I - II)	(265 775.87)	(249 530,75)
Excédent ou déficit transféré		111		
Déficit ou excédent transféré		IV		
Quotes-parts de re	ésultat sur opérations faite	s en commun (III - IV)		Page and Land
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits autres valeurs mobilières et créar	nces actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			4 532 84	10 335 47
Reprises sur provisions et transferts de ch	arges			
Différences positives de change	THE TOWNS OF THE TOWN OF THE T			
Produits nets sur cessions de valeurs mobi	lières de placement		5.28	0,68
		TOTALV	4 538.12	10 336.15
Charges financières				
Charges financières Dotations financières aux amortissement	s et dépréciations			and the second s
Dotations financières aux amortissement Intérêts et charges assimilées	s et dépréciations		5 176,42	and the second s
Dotations financières aux amortissement Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change			5 176,42	5 523 79
Dotations financières aux amortissement Intérêts et charges assimilées			5 176,42	5 523 79
Dotations financières aux amortissement Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change		TOTALVI	5 176.42	33 000.00 5 523 79 5.84 38 529.63
Dotations financières aux amortissement Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change	ères placements	TOTAL VI TAT FINANCIER (V - VI)		5 523 79 5.84



Compte de résultat (Suite)

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
TOTALVII			
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion		20 000 00	
Sur opérations en capital	4 393 54		
Dotations aux amortissements et provisions			
TOTALYIII	4 393.54	20 000.00	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	(4 393,54)	(20 000.00)	
Impôts sur les bénéfices			
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs X	615 092.31	661 706.79	
Engagements à réaliser sur ressources affectées XI	339 644.74	349 254.20	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)	2 383 872.51	2 451 136.80	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI)	2 379 232.65	2 436 408.44	
EXCEDENT OU DEFICIT (Total des produits - Total des charges)	4 639.86	14 728.36	

Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015		
Bénévolat	89 407.00	48 993.00		
Prestations en nature Dons en nature				
TOTAL	89 407,00	48 993.00		

CHARGES	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole	89 407.00	48 993.00	



Tableau de compte d'emploi annuel des ressources	s globalisé ave	c affectation d	ces globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois		
EMPLOIS	Emplots der 1016 = Compre de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public sur 2016	RESSOURCES	Reserrances collectrons ou 2015 - Comp de réferitor	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2016
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE	# 10 m	1.035.462
1 - MISSIONS SOCIALES 1.1. Réalisées en France	1 703 219	1 044 548	1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	1 051 376	1 051 376
	476 863	374 898	- Dons manuels non affectés	705 247	705.247
- Versements à d'autres organismes agissant en France	((a))	•	- Dons manuels affectés	181 290	
1.2 Réalisées à l'étranger			 Legs et autres libéralités non affectés Legs et autres libéralités affectés 	150 399	150 399
- Action's realisees directement: - Versements à un organisme central ou d'autres organismes	478 659 747 697	310416	1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	4 439	4 439
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS 2.1 Frais d'appel à la générosité du public 2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	252 708 239 791 3 782	228 771 215 854 3 782			
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	9 135	9 135	2 - AUTRES FONDS PRIVES	116 053	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	74 517	59 207	4 - AUTRES PRODUITS	593 750 7 602	
1 - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	2 030 444		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	1 758 790	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	9 144		II - REPRISES DES PROVISIONS	201001	The state of the s
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	339 645		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXCERCICES ANTERIEURS	615 092	
IV. EVCENENT DE BESCOI BEES DE L'EVEDEICE			IV - VARIATIONS DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		294 933
V - TOTAL GENERAL	2 383 873		VI - TOTAL GENERAL	00000	4 246
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes des immobilisations financées par les collectes auprès du public		10 623		2 363 6/3	1 346 309
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		- 37.293			
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	The stand	1 305 855	VIII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	No. of the last	1 305 855
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES		1075916
	ON DES CONTRIE	BUTIONS VOLOR	EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales Frais de recherche de fonds	76.512		Bénévolat Prestations en nature	89:407	
rials de l'onctonnement et autres charges	89 407		Dons en Nature		To the second
		The state of the s	lotal	89 407	THE REAL PROPERTY.



1. Informations générales

1.1 Obligation de présentation

En application des dispositions de l'article 8 de l'ordonnance du 28 juillet 2005, les associations et fondations qui font ou souhaitent faire appel à la générosité publique doivent depuis les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006 intégrer dans l'annexe des comptes annuels le compte emplois des ressources (CER).

1.2 Nouvelle présentation

Le règlement CRC n°2008-12 du 7 mai 2008 a modifié la présentation du compte d'emplois des ressources qui s'applique aux comptes des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2009.

Cette nouvelle présentation se caractérise par :

- une concordance réaffirmée avec le compte de résultat (colonnes 1 et 2);
- la mention des investissements financés par des ressources collectées auprès du public;
- l'intégration des reports de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début et fin d'exercice ;
- la mise en évidence de l'affectation par ligne d'emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice.

2. Règles et méthodes comptables

2.1 Définition de la générosité publique

La générosité publique est un acte consécutif d'une décision d'une personne physique.

Sont considérés comme ressources relevant la générosité du public :

Les ressources collectées auprès du public :

- les dons individuels et nominatifs encaissés par l'association.
- Les legs et autres libéralités émanant de personnes physiques encaissés par l'association.

Les autres produits liés à l'appel à la générosité du public :

 Les produits financiers obtenus à partir des placements financiers effectués par Frères des Hommes des fonds issus de la générosité du public (dons et legs).

2.2 Définition des missions sociales

Les missions sociales sont les activités de Frères des Hommes correspondant à l'objet social tel que défini à l'article 1 des statuts :

- 1°) Contribuer directement ou indirectement au développement des populations défavorisées du monde et, en particulier, de celles d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine.
- 2°) Contribuer en Europe, et particulièrement en France, à une meilleure sensibilisation de l'opinion publique sur les problèmes concernant les pays en voie de développement, notamment par des moyens d'information et de formation adaptés.
- 3°) Favoriser les échanges entre les partenaires de l'association, au Nord comme au Sud.

Les charges comptabilisées des activités relevant des missions sociales sont :

- Les charges directes des activités.
- Les charges du personnel de Frères des Hommes spécifiquement affecté à la mise en œuvre des activités des missions sociales.
- Les charges indirectes de fonctionnement de Frères des Hommes au prorata des temps passés par le personnel affecté à la mise en œuvre des activités des missions sociales.
- L'ensemble des charges supportées par les équipes locales de Frères des Hommes est affecté aux missions sociales en France.

COMMISSAIF aux compte

Les missions sociales réalisées en France :

 L'appartenance d'une activité aux missions sociales en France est déterminée par l'objectif de l'activité : sensibilisation, information, formation, éducation au développement, rencontres entre partenaires.

Annexe au CER 2016 Page 1 sur 5

- Activités entrant dans le champ des missions sociales en France :
 - o Les campagnes thématiques de sensibilisation de l'opinion publique ;
 - o Les projets d'activité de sensibilisation de l'opinion publique ;
 - o Les rencontres entre partenaires Nord et Sud de Frères des Hommes
 - Les programmes de formation mis en œuvre par Frères des Hommes et ses partenaires;
 - La réalisation et la mise à disposition de supports publics d'information : journaux, brochures, livres, expositions, site internet, jeux...;
 - Les activités des sympathisants, équipes et groupes locaux de Frères des Hommes.

Les missions sociales réalisées à l'Étranger :

- L'appartenance d'une activité aux missions sociales à l'Étranger est déterminée par l'objectif de l'activité : la contribution directe ou indirecte au développement des populations du monde, le renforcement d'acteurs, l'appui aux organisations partenaires de Frères des Hommes.
- Activités entrant dans le champ des missions sociales à l'Étranger :
 - o Le financement des programmes d'activités des organisations partenaires ;
 - L'activité de gestion des subventions, concours publics et fonds privés pour le financement des activités des organisations partenaires;
 - Les interventions directes à l'Étranger notamment auprès des organisations partenaires tel que : conseil, formation, organisation, gestion, communication, relation bailleurs...;
 - Les évaluations, audits, capitalisation, analyses d'impact des activités et projets menés à l'Étranger;
 - o L'envoi de bénévoles, volontaires, stagiaires à l'Étranger;
 - o Les rencontres Nord-Sud de partenaires de Frères des Hommes.
- Depuis le CER 2014, sont distinguées sur les lignes :
 - « Actions réalisées directement » les sommes engagées et comptabilisées directement par Frères des Hommes.
 - « Versements à un organisme central ou à d'autres organismes » les sommes dont la gestion est déléguée aux organisations partenaires de Frères des Hommes.

2.3 Définition des frais de recherche de fonds

2.3.1 Les frais d'appels à la générosité du public

Les activités d'appel à la générosité du public sont celles dont l'objet est lié exclusivement à la collecte de fonds auprès de donateurs privés. Les frais sont ceux engagés pour solliciter les donateurs et légataires potentiels et gérer les dons et legs reçus.

Les frais comptabilisés sont :

- Les frais directs de réalisation et de diffusion des supports de collecte;
- Les frais directs de campagnes de prospection vers de nouveaux donateurs ;
- Les frais directs de campagnes de prospection vers des légataires;
- Les frais directs de traitement et de gestion des fonds issus de la générosité du public :
- Les frais de personnel affecté à la réalisation et à la diffusion des supports de collecte, ainsi qu'au traitement des dons et legs issus de la générosité du public;
- Les charges indirectes de fonctionnement de Frères des Hommes au prorata des temps passés par le personnel affecté à la mise en œuvre des activités d'appel et de gestion des fonds issus de la générosité du public.

COMMISSAIF

2.3.2 Les frais de recherche des autres fonds privés

Les activités de recherche de fonds privés sont celles menées pour introduire des demandes de financement auprès de financeurs privés. Il s'agit d'activités en amont de l'obtention de ces fonds privés et indépendantes de l'obtention et de la gestion de ces fonds.

Annexe au CER 2016 Page 2 sur 5

Les frais comptabilisés sont :

- Les frais directs liés à l'identification et à la rencontre de financeurs privés ;
- Les frais directs liés à la rédaction, l'édition et au dépôt de demandes de fonds privés ;
- Les frais de personnel affecté aux activités de recherche et de demandes de fonds privés ;
- Les charges indirectes de fonctionnement au prorata des temps passés par le personnel affecté à la mise en œuvre des activités de recherche des autres fonds privés.

2.3.3 Les charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics

Les activités de recherche de subventions et concours publics sont celles menées pour introduire des demandes de financement auprès de financeurs publics. Il s'agit d'activités en amont de l'obtention de ces subventions et concours publics et indépendantes de l'obtention et de la gestion de ces financements.

Les charges comptabilisées sont :

- Les charges directes liées à l'identification et rencontre de financeurs publics ;
- Les charges directes liées à la rédaction, l'édition et au dépôt de demandes de subventions et concours publics ;
- Les frais de personnel affecté aux activités de recherche et de demandes de subventions et concours publics;
- Les charges indirectes de fonctionnement au prorata des temps passés par le personnel affecté à la mise en œuvre des activités de recherche de subventions et concours publics.

3. Compléments d'information relatifs au CER

Au 01/01/2016, le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice est déterminé par le solde porté au 31/12/2015 sur le CER 2015 soit 1 035 462€.

4. Compléments d'information relatifs aux ressources

Tableau des fonds dédiés selon la décomposition des missions sociales :



	Fonds à engager au 01/01/2016	Utilisation en cours d'exercice 2016 B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager le 31/12/16 D=A-B+C	Variation des fonds dédiés en 2016 E=-B+C
Missions sociales en France	1 555	1 555	93 370	93 370	
Fonds de subvention dédiés	1 333	1 333	91 075		
Autres fonds privés dédiés	ŏ	0	010/0	91075	
Fonds dédiés collectés auprès du public	1 555	1 555	2 295	2 295	
Missions sociales à l'Etranger	583 014	500 189	246 275	329 100	
Fonds de subvention dédiés	298 943	291 118	213 437	221 262	
Autres fonds privés dédiés	14 344	14 344	20 435	20 435	
Fonds dédiés collectés auprès du public	269 728	194 728	12 403	87 403	
Projet Associatif	356 600	113 348		243 252	
Fonds dédiés collectés auprès du public	356 600	113 348	o	243 252 243 252	
Total missions sociales	941 169	615 092	339 645	665 722	
Fonds de subvention dédiés	298 943	291 118	304 512	312 337	13 395
Autres fonds privés dédiés	14 344	14 344	20 435	20 435	6 091
Fonds dédiés collectés auprès du public	627 883	309 631	14 698	332 950	-294 933

Annexe au CER 2016 Page 3 sur 5

5. Compléments d'information relatifs aux emplois

5.1 Ventilation des charges indirectes de fonctionnement et de personnel

Les charges indirectes de personnel sont ventilées sur les différentes lignes du CER sur la base d'une clé de répartition en valeur, établie à partir des coûts de chaque salarié et de l'estimation des temps passés sur chaque activité.

Sont exclues des charges indirectes de personnel celles passées en coût direct sur des projets (sur la base de fiches de temps et du coût jour du collaborateur) ainsi que celles directement affectées sur des projets, dans le cadre des frais administratifs dédiés aux projets.

Les charges indirectes de fonctionnement sont ventilées sur les différentes lignes du CER sur la base d'une clé de répartition en quantité, établie à partir du nombre de jours passés par chaque salarié sur les différentes activités.

Sont exclues des charges indirectes de fonctionnement celles liées au fonctionnement des instances statutaires (Conseil d'Administration, Bureau et Assemblée Générale) et celles directement affectées sur des projets, dans le cadre des frais administratifs dédiés aux projets.

Ci-dessous les pourcentages utilisés pour la ventilation des charges indirectes en 2016 :

Clés de répartition	Charges indirectes de personnel	Charges indirectes de fonctionnement		
FR Actions réalisées directement	39.0 %	35.7 %		
ETR Actions réalisées directement	27.1 %	24.8 %		
Frais AGP	21.9 %	23.7 %		
Frais rech autres fonds privés	0.6 %	0.6 %		
Frais rech sub et concours publics	1.4 %	1.6 %		
Frais de fonctionnement	10.0 %	13.6 %		
Total	100.0 %	100.0 %		

5.2 Tableau de passage entre les charges du compte de résultat et les emplois du CER

				cc	MPTE DE RESULTAT	2016				Transfert de charges	TOTAL des Emplois
CER	Total CER Col (1)	Achats	impots taxes	Salaires	Charges sociales	Dotation amort	Autres	Charges financières	Charges exceptionnelles		
FR Actions réalisées directement	476 863	160 731	15 586	183 917	86 142	13 576	43	1 847	3 497	14 716	480 055
FR Versemt d'autres organismes en France	:*:	F:	40	-	-	25010	- 7	104/	3437		480 055
ETR Actions réalisées directement	478 659	190 450	11 823	128 146	59 765	9 459	30	1 287	346	79 533	****
ETR Versement autres organismes	747 697			20210	33703	3433	747 697	120/	340	79 533	480 839
Frais AGP	239 791	122 407	7910	103 965	48 294	12 632	28		200		747 697
Frais de rech des autres fonds privés	3 782	670	216	2 872	1339	214	- 26	1 226	330	- 58726	238 067
Frais rech subventions et concours publics	9 135	1 892	512	6618	3 086	606	1	29	8	1 522	3 827
Frais de fonctionnement	74 517	22 753	3729	46 756	21 802		- 2	82	22	- 3 859	8 960
Dotation proviovisions	9 144	2733				5 189	16	706	190	- 30 142	70 999
Engagements à réaliser (Fonds dédiés)	339 645				•	9 144				7.6	9 144
Total des charges		1949444				339 645		-	*	(*)	339 645
	2 379 233	498 903	39777	472.273	220 428	390 465	747 816	5 176	4394	- 0	2379 233
Excédent de l'exercice	4 640										
TOTAL GENERAL	2 383 873										

La colonne « **Transfert de charges** » correspond à la ventilation des montants des écritures analytiques (OD analytiques), valorisant l'expertise de salariés de Frères des Hommes ainsi que les frais administratifs sur les projets.

5.3 Financement des immobilisations par des fonds issus de la générosité public

En 2014, Frères des Hommes a acheté des locaux sis 4 rue de Savoie, correspondant à des bureaux loués par Frères des Hommes depuis avril 2011, au prix de 190 000 €, financés intégralement par un emprunt au Crédit Coopératif. L'acquisition et son financement ont été votés lors de l'Assemblée Générale du 28-29 juin 2014. La part financée par les fonds issus de la générosité du public, en 2016 correspond à la part du capital remboursé sur l'emprunt en 2016, à savoir 10 552€.

Annexe au CER 2016 Page 4 sur 5

Les immobilisations acquises au cours de l'exercice 2016 ont été financées par la générosité du public pour les montants suivants :

Agencements, installations

534.16 €

Matériel informatique

4 237.92 €

Bâtiments, constructions

10 551.72 €

Total acquisitions 2016 = 15 323.80 €

5.4 Les ressources des cessions des immobilisations

Les cessions des immobilisations considérées comme ayant été financées par la générosité du public viennent minorer la part des acquisitions d'immobilisations financées par la générosité du public.

En 2016, deux sorties d'immobilisations ont été comptabilisées :

- un ordinateur,
- des parts sociales détenues par Frères des Hommes à hauteur de 3000€ (suite à la liquidation judiciaire d'Altermonde)

5.5 Neutralisation des dotations aux amortissements

Le montant des dotations neutralisé correspond aux dotations aux amortissements des immobilisations acquises depuis la détermination au 31/12/2008 du report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice financées par les ressources collectées auprès de public.

Montant de ces dotations aux amortissements en 2016 = 37 292.91 €

6. Autres informations

Valorisation des contributions volontaires

Le bénévolat valorisé est basé sur le temps d'intervention estimé des bénévoles :

- Au siège intervenant sur le fonctionnement, la recherche de fonds ou sur des activités relevant des missions sociales.
- Dans le cadre de la Pépinière de la solidarité internationale
- En équipes locales intervenant sur activités relevant des missions sociales.
- Les heures de bénévolat sont valorisées au smic horaire brut chargé de 14.51€ (taux 2016) hormis pour les bénévoles experts valorisés au coût de 200€/jour.

Le temps passé par les membres du Conseil d'administration et du Bureau pour la conduite de leurs mandats d'administrateurs n'est pas valorisé.

Détail du bénévolat valorisé en 2016 :

	Nombre de	Nombre de	Valorisation	Valorisation
	bénévoles	journées	jour	année 2016
Bénévolat affecté à la recherche de fonds	6	127	102 €	12 895 €
Bénévolat affecté à la Vie Associative	1	2	102 €	203€
Bénévolat affecté à la Pépinière	24	251	200€	50 200,00 €
Bénévolat affecté aux autres équipes	18	257	102 €	26 109,00€
Bénévolat affecté aux missions sociales	43	587		76 512 €
Total Valorisation du bénévolat	49	714		89 407 €





FRÈRES DES HOMMES

Association déclarée loi du 1^{er} juillet 1901 Reconnue comme établissement d'utilité publique par Décret du 3 février 1988

> Siège social : 2 Rue de Savoie - 75006 PARIS

> > --00000--

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

RÉUNION DE L'ORGANE DÉLIBERANT RELATIVE
A L'APPROBATION DES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

12, avenue de l'Opéra • 75001 PARES Tél. : 01 53 96 82 82 • Fax : 01 53 96 82 89 Aux membres adhérents de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimés nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Convention soumise à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Paris, le 24 mai 2017

Le commissaire aux comptes

SOFIDEM & Associés

Daniel BOSSER